

Société | Une navette rapide entre Royan et Bordeaux pour 2019 ?



C'est un projet ambitieux mais Jean-Pierre Tallieu, le président de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, y croit. Rallier Royan à Bordeaux via une liaison fluviale rapide, en une heure quinze, voire une heure trente, c'est possible. De quoi satisfaire les Royannais ayant besoin de se rendre régulièrement à Bordeaux, et inversement, ainsi que les touristes de passage. Jean-Pierre Tallieu pense avoir trouvé l'embarcation idéale pour une navigation rapide adaptée aux contraintes de l'estuaire : le navire du chantier rochelais Advanced Aerodynamic Vessels (A2V).

Particularité de cette embarcation : sa faible portance sur l'eau lui permet de limiter son tirant d'eau (30 cm en vitesse de pointe) et donc de gagner en rapidité. « C'est le principe du catamaran relié à une aile d'avion », explique un de ses trois concepteurs Lionel Huetz, directeur d'A2V. L'écoulement de l'air passant au dessus et en dessous de l'aile crée une portance. Son dessin aérodynamique lui permet d'être ainsi plus léger et donc plus rapide sur l'eau : plus il prend de la vitesse, moins il s'enfonce dans l'eau et moins il consomme. La CARA rêve d'un bateau de 40 places qui traverserait l'estuaire de 45 à 50 nœuds, la vitesse n'étant pas limitée sur cet axe. Selon A2V, les nombreux obstacles (bois et autres objets flottants) dérivant parfois à travers l'estuaire ne seraient pas non plus un obstacle à sa navigation, les embâcles devant logiquement glisser sous la coque lorsque le bateau est en pleine vitesse. Les Royannais qui étaient sur le port le mardi 12 juin ont pu avoir un aperçu de ses performances, puisque le prototype Lili du chantier A2V était en test autant qu'en démonstration ce jour là. L'embarcation sera également présentée aux Bordelais **le 17 juin, dans le cadre de Bordeaux fête le vin**. Le bateau devrait s'amarrer vers la Cité du Vin.

Concernant la création d'une ligne fluviale Royan-Bordeaux, des discussions seraient en cours entre la CARA, la ville de Bordeaux et la région Nouvelle-Aquitaine, même si officiellement côté Gironde on affirme qu'il n'y aurait « aucun dossier en cours d'instruction pour le moment ». Une étude de faisabilité est en cours du côté de la CARA. Objectif : une mise en place de la liaison à l'horizon 2019/ 2020, « avant les élections ».

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 14/06/2018

[Url de cet article](#)